Document généré le 29 avr. 2025 04:22

Liberté

LIBERTÉ
ART & POLITIQUE

La défense de Michèle Lalonde et le goût de *Pot-Laid-Mickey*

Jean-Pierre Faye

Volume 22, numéro 3 (129), mai–juin 1980

URI : https://id.erudit.org/iderudit/29880ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)
1923-0915 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Faye, J.-P. (1980). La défense de Michèle Lalonde et le goût de *Pot-Laid-Mickey*. *Liberté*, *22*(3), 91–97.

Tous droits réservés © Collectif Liberté, 1980

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

chroniques

Polémique

La défense de Michèle Lalonde et le goût de POT-LAID-MICKEY*

JEAN-PIERRE FAYE

Grâce aux Rencontres Québécoises de LIBERTÉ, à l'Estérel, en octobre 1974, j'ai découvert l'écriture de Michèle Lalonde, de Gaston Miron, de beaucoup d'autres.

Rentré en France, nouveau LaFontaine, je questionnais partout : Avez-vous lu Miron, Lalonde ? Je devais bien constater que, dans l'ensemble, mon ignorance antérieure était la chose du monde la mieux partagée, sur le Vieux Continent.

Ai-je eu tort de prendre une résolution ? Celle de faire entendre en France et en Europe ce langage neuf qui survient du Québec ? Etait-elle donc superflue ? Bien pire : était-ce une infraction à on ne sait quel tabou ? Il ne suffisait pas de briser le mur de l'indifférence chauvino-snob à Paris, fallait-il en outre se heurter au même réflexe chauvin, de l'autre côté de l'eau ? . . .

Il ne s'agissait nullement pour moi de privilégier de façon exclusive deux paroles et deux noms. Mais à mes yeux,

---

* Réponse à François Hébert : « Polémique : Des dazibaos à Outremont ? », *Liberté*, janvier-février 1980. Contre : Michèle Lalonde, *Défense et illustration de la langue québécoise*, suivie de PROSE ET POÈMES, Seghers/Laffont, collection *Change*, 1979.

le poème focal de *L'homme rapaillé* — « Notes sur le non-poème et le poème » —, ou *Speak White* et *Deffence et Illustration de la langue québécoyse,* c'était l'effraction centrale à partir de laquelle la voix de la nouvelle littérature québécoise allait entrer pleinement dans l'avenir. Non pas à la sauvette, et nom par nom. Mais de façon globale. Comme l'Allemagne est survenue autour de 1800. Ou l'Irlande vers 1920. Ou l'Algérie en 1956, avec Kateb Yacine.

Un essaim entier de très beaux noms est impliqué dans ce passage global. Victor-Lévy Beaulieu ou Jacques Ferron, Réjean Ducharme ou Hubert Aquin, Nicole Brossard ou Michel Beaulieu, Fernand Ouellette et Jacques Godbout, Michel Tremblay et Paul Chamberland (j'ajouterai André Beaudet et François Charron, Madeleine Gagnon et Nicole Bédard) ? Auraient-ils donc à souffrir de cette mise en accent d'une langue nouvelle ? Je pense que, tout au contraire, quelques-uns — les moins connus en France, paradoxalement — parlent pour beaucoup d'autres, déjà plus célèbres pourtant dans le public du livre.

Et parmi eux, Michel Garneau . . .

Cette donation réciproque, cette générosité a commencé dès l'Estérel. Tous se référaient à Miron (avant qu'il n'arrive lui-même). Et c'est Miron en personne qui m'a fait don de la *Deffense et Illustration* : par lui j'ai perçu ce que signifiait dans l'avenir ce nom aujourd'hui agressé — Michèle Lalonde.

*

Maintenant on change de ton. Car le ton de l'agression demande un peu de violence en retour. Et d'un Hébert l'autre. La grande révolution française (comme on dit en Allemagne) a connu un certain Jacques-René Hébert, porte-parole du *Père Duchesne.* Celui-là désignait ses calomniateurs par le mot rabelaisien de viédase[1]. A bon entendeur, salut.

Mais le dernier Hébert a l'ouïe un peu bloquée, débouchons-la. Quand j'évoque Panurge et Finnegan, je ne les com-

(1) Les pudiques commentateurs jésuitiques de *Pantagruel,* au grand siècle, cherchaient à persuader le lecteur qu'il s'agissait du visage, du *vis,* et non du *vit de l'âne.*

pare pas *individuellement* à Michèle Lalonde. Je parle de ce que cet Hébert-là n'entend point : la langue.

« Je parle de ce qui me regarde le langage », dirai-je avec Miron. Et si j'ai osé confronter Miron à Hölderlin (« parfois je possède le langage »), vais-je subir les réclamations de l'Institut Goethe ou de poètes allemands ? Je n'ai pas dit : Miron, c'est Hölderlin, ou : Lalonde, c'est Joyce... Je dis que la question de « la langue québécoise » se situe entre *Le Tiers Livre* et *Finnegan's Wake,* en effet. De même que certaines locutions singulières de l'étrange cycle épique du *Père Duchesne,* pendant la Révolution française, ne m'ont été intelligibles qu'en relisant *Pantagruel* et le *Parler de la Beauce* québécoise publié par Leméac. Ce questionnement de la langue est dit avec une force centrale par Lalonde, et par Miron, je l'affirmerai hardiment. Et ce *dire* parle pour la littérature québécoise tout entière. Car

> « je dis que la langue est le fondement de l'existence d'un peuple... »(2)

Mais *la Deffence et Illustration* de Michèle Lalonde, pas plus que celle de Du Bellay, n'est un traité de lexicologie : d'autres feront ce travail mieux qu'elle ne pourrait le faire. Il n'est pas non plus, et que François Hébert me pardonne, « un petit essai humoristique »... Pas plus que le puissant poème des *Evénements d'Octobre* n'est une suite d'« heureux bouts rimés »... Le nom du polémiqueur qui s'est hasardé dans ces assertions restera frappé du même ridicule que ces critiques boulevardiers de Paris qui croyaient pouvoir faire rire du nom de Mallarmé, à la mort du plus grand poète de la langue française.

*

A la belle époque en effet, les plumitifs rigolaient de Mallarmé, à Paris. Mais à Berlin ou à Petersbourg, on le lisait avec une attention fervente. De façon comparable, Faulkner était sous-estimé aux USA des années 30 : c'est la NRF de Paulhan et de Malraux qui le défendait, à ses risques et

(2) Gaston Miron, « Notes sur le non-poème et le poème », *L'homme rapaillé.*

périls. Et Joyce était banni d'Irlande par la censure cléricale et les quolibets. C'est à Paris que Sylvia Beach lui donnait provisoirement asile.

Faudrait-il prévoir qu'il en sera de même, pour un temps, de Michèle Lalonde ? En son pays ? Je n'accepte pas de le penser. Je pense que quelques-uns au moins y prendront la défense de celle qui a pris, avec ironie, rigueur et violence, *la Deffence* de la « langue québécoise ».

Qu'elle soit une femme n'est point hasard tout à fait. Elle-même, dans les admirables essais ou les fictions brèves qui jalonnent son grand livre, en découvre le secret. Ce n'est point hasard non plus si le ton proprement maurrassien du Polémiqueur émet le vibrato du plus grossier machisme. « Réflexions d'honnête femme en somme . . . » conclut notre Pot-Laid-Mickey. Le pot de ce rat de papier est en effet rempli d'un tel impensé. J'avais pourtant appris à l'Estérel, grâce à LIBERTÉ, que le règne de Léon Daudet était bien mort avec le vieux « Canada français », en Amérique du Nord. Le Québec nouveau peut se passer du *macho* et de sa cléricature. L'insurrection de la pensée qui s'y poursuit depuis *Refus global* aurait eu lieu en vain . . . si c'était pour en arriver là.

La souveraineté québécoise à venir se rira de ces jugements rancis. Comme on a ri, voici quatre ans, à l'anniversaire de l'Impressionnisme, des verdicts lâchés jadis par les juges pesants d'une critique parisienne acervelée. Il y a cent ans, Mallarmé précisément demeurait seul à les défendre — et il lui avait fallu pour cela se réfugier dans un mensuel anglais . . .

C'est à Haïti, au Brésil, en Italie, en Belgique, que des écrivains prennent position pour Michèle Lalonde. Ecoutons ces voix : « . . . Ce livre surprend, transporte et aspire le lecteur. Une grande force l'anime. La dimension de ce langage qui veut saper et bouleverser les statuts des peuples asservis . . . », écrit Jean Métellus — « *en tant qu'Haïtien* », précise-t-il. « . . . Proses et poésies *intervenantes* constituent, toutes, une véritable révélation. Ainsi de *Montréal-in-Montreal*, de *Far-Ouest*, du *Jupon du système* ou du très fameux *Speak White* », écrit, de Namur, Jean-Pierre Verheggen. « Michèle Lalonde revendique la souveraineté du *parler* québécois (com-

me de l'occitan, du basque, du breton), réfutant la « normalisation » au nom de l'ordre de la poésie », écrit une femme italienne, Raffaella di Ambra, dans *Futurismo oggi,* percevant à travers Michèle Lalonde ce fait que « dans les années 60 a surgi la *lutte des langues,* c'est-à-dire la volonté d'assumer pleinement la réalité et la culture du Québec ». La formulation cruciale de Fernand Ouellette trouve ainsi, par une femme écrivain d'Italie, son accès à une autre langue latine, dans la traversée de l'écriture lalondienne. Et voici la voix du Brésil, par A. Fernandes Sampaio : « La vérité c'est qu'en parlant du Québec Michèle Lalonde parle de tous les peuples et pays qui affrontent des problèmes et des situations semblables... En ce moment exact elle se change en notre amie, notre soeur, notre camarade. Notre soeur de sang, notre soeur de lance. *Enfin Michèle Lalonde vint,* dirait Boileau : nous le disons. »

Parlant « de soi », elle parle tous les autres... Il n'est pas si absurde d'évoquer ici Rabelais ou Montaigne, Mallarmé, Hölderlin ou Joyce. Il est des moments en effet où une langue devient *décidable* pour beaucoup d'autres — moments que la chronique cherche ensuite à fixer, comme Renaissance ou Lumières, Romantisme ou Suprématisme... Ou, simplement, rupture. Or, par quelques-uns, par sa grande pléiade contemporaine, le Québec devient cela. Que parmi tous, une femme y joue un certain rôle — un rôle certain — y a-t-il là de quoi irriter à ce point les esprits ? L'attention que lui portent les plus grands, Michel Leiris, Edmond Jabès, en est témoin : Michèle Lalonde porte par delà les océans l'écriture et la voix du Québec à venir.

Une dernière remarque : ce n'est pas Michèle Lalonde qui a voulu être publiée à Paris. C'est nous qui avons insisté, avec véhémence, pour que la diaspora de ses écrits se réunisse à elle-même. Là ou ailleurs... Mais le sens de *Change* sera toujours pour moi de porter, là où on ne les attend pas, les voix inentendues : celle d'Aïgui, venue des bords de la Volga *souvaj* ; de Spicer, le Californien inconnu ; de Zahl, le poète emprisonné d'Allemagne fédérale ; de Huidobro le Chilien ; de Sonnevi le Suédois, dans sa forêt de bouleaux... Que le résultat de cette demande insistante soit de la soumettre à une volée d'insinuations vénéneuses, tant pis pour les émet-

teurs de tels messages : le ton en est si fâcheusement parisien qu'il nous trouve vaccinés.

Ce qui importe, à notre écoute, c'est d'entendre la grande irruption de ce langage, étendu dans un paysage géant, qui s'éveille. Précédé, de Nelligan à Gauvreau, par le vent de folie. Chargé de la fraîche force, de la verdeur âpre, de la virulence de ces géants en effet, venus d'autres espaces — oui, Gargantua, oui, Finnegan — langue qui se trouve, langue qui se dresse. Et rappelons-nous que messire Rabelais publia jadis dans une ville — à Lyon — où une jeune femme l'avait précédé de sa maîtrise : elle se nommait Louise Labbé. Ce n'est un dommage pour personne, d'affirmer qu'au Québec *une* femme — au moins ! — est l'égale des hommes auxquels çà ou là elle est comparée.

Mais Michèle Lalonde serait, jusqu'ici, l'auteur d'un seul livre ? Eh quoi, quel crime est-ce donc là ? Mallarmé présentait *Divagations*, en affirmant : « Un livre comme je ne les aime pas, ceux épars . . . » Mais il ajoutait : « L'excuse, à travers tout ce hasard, que l'assemblage s'aida . . . par une vertu commune » . . .

*

Ici, de la dispersion dans l'itinéraire, jaillissent l'unité de source et la richesse de ressource. On avance entre les signes et les récits de ce lieu, comme dans le chant des « Rochers flottants » parmi lesquels l'Ulysse-Bloom joycien se déplace et s'émeut. Ici « *l'Ulysse Ladouceur & Fils Plumbing and Heating Supply* » nous convie, par son odyssée économique, à cette force de regard dans laquelle une voix du Brésil vient de percevoir sa « soeur de lance ». Les agitations agressives elles-mêmes prennent place dans ce tumulte : elles concourent à son énergie de radiation. Et qu'un nouvel « hébertisme » y convoque jusqu'aux viédases . . .

Ceux qui, en France, mais aussi en Belgique ou à Haïti, en Italie et au Brésil, également en Angleterre et aux USA — comme les poètes anglais et américains de SET INTERNATIONAL, liés à CHANGE, à BRÈCHES, et à Michèle Lalonde justement, en passant par l'Amérique latine et par Athènes, et les uns aux autres reliés par une solidarité poétique et politique — tous

ceux qui se déclarent solidaires de la lutte du Québec pour sa souveraineté politique et culturelle ne peuvent qu'être passionnément attentifs à la libération du langage qui s'y joue, qui en est à la fois l'étape majeure et l'enjeu.

Cette libération passe par l'écriture d'une femme et ce que Jacques Cellard a appelé son « grand livre éclatant, éclaté ». Où il a raison d'entendre « le souffle-soufre » de ce poète maintenant méconnu en France : Hugo... Le Hugo de l'exil.

Souhaitons que Michèle Lalonde ne soit pas longtemps en exil dans sa propre lutte.